

Santé : une biotech marseillaise fait progresser le traitement de l'autisme

Mercredi 15/03/2017 à 12H50 [Marseille](#)

La biotech Neurochlore et le laboratoire Servier ont mis en évidence une nouvelle molécule



L'équipe de la biotech Neurochlore autour du docteur Ben Ari (au fond devant l'entrée)

Autisme. Médical, le terme désigne *"un trouble neurodéveloppemental complexe qui touche environ un enfant sur une centaine"*. Et qui semble-t-il, affecte davantage les garçons que les filles, cela dès la naissance.

Mis en évidence en 1943 par le psychiatre Leo Kanner, qui a relevé la tendance à l'isolement, le retard dans le langage et le comportement atypique des enfants qui ne regardent jamais dans les yeux, le trouble demeure très mal connu quant à ses causes. Et surtout, ne bénéficie d'aucun traitement. Du moins pour l'instant.

L'espoir d'aboutir à un médicament qui certes ne guérirait pas l'autisme, mais pourrait en atténuer les traits, permettant ainsi le retour à un comportement davantage social, prend en tout cas forme à Marseille grâce aux travaux d'une équipe de chercheurs regroupés au sein d'une jeune biotech : Neurochlore.

Fondée en 2011 sur le campus de Luminy par le docteur Yehezkel Ben-Ari, directeur émérite de l'Inserm et par ailleurs père de l'Institut de neurobiologie de la Méditerranée (Inmed), elle s'est intéressée au potentiel d'une molécule connue, car déjà utilisée en tant que diurétique : le bumétanide.

Pourquoi cette molécule et pas une autre ? Parce que les travaux du docteur Ben Ari, en lien avec ceux du docteur Éric Lemonnier du CHU de Limoges, sont partis du principe que l'autisme pouvait trouver son origine dans un taux de chlore neuronal anormalement élevé lors de l'accouchement. D'où cette idée de le réduire le plus tôt possible et de bloquer les neurones déficients. Ce que permet le bumétanide. *"C'est notre découverte, elle fait l'objet d'un brevet mondial"*. Restait à rendre la molécule acceptable par les jeunes autistes : la forme retenue a été celle d'un sirop.

Après plusieurs séries de tests sur l'animal, une étude sur 54 enfants autistes âgés de 3 à 11 ans, puis une autre conduite à la demande de l'Union Européenne sur 88 enfants âgés de 2 à 18 ans, Neurochlore doit à présent franchir une nouvelle étape : la phase III.

"Elle portera sur 370 enfants de 2 à 18 ans dans cinq pays de l'Union Européenne", explique Yehezkel Ben Ari. "C'est une étape coûteuse qui doit aboutir, si concluante, à une demande d'autorisation de mise sur le marché en 2021. Neurochlore n'ayant pas de moyens suffisants pour mener à bien cette étape, un accord de licence exclusive a donc été conclu avec le laboratoire français Servier".

C'est ce qui a été officiellement annoncé hier à Paris. Selon cet accord, Servier développera et commercialisera le futur sirop en Europe. Neurochlore conservera quant à elle les droits pour les États-Unis. Pays qui lui a permis d'accomplir son parcours de recherche grâce à l'appui de la fondation Simons.

Mais d'ores et déjà, avec les fonds issus de la cession de licences, et d'autant plus si le parcours se poursuit sans encombre, le docteur Ben Ari, âgé de 73 ans, a décidé de doter Marseille *"d'un institut de recherche translationnelle sur les maladies cérébrales"*. Il pourrait voir le jour en 2019.

Jean-Luc Crozel